

BREVET DE CROISIÈRE HAUTURIÈRE

Objectif

Être capable de naviguer en toute sécurité en tant que chef de bord et équipier, lors de croisières hauturières exigeant une navigation astronomique.

Préalables

Brevets de croisière avancée et de navigation avancée, certificat restreint de radiotéléphoniste maritime, certificat de premiers soins de l'Ambulance Saint-Jean ou de la Croix-Rouge et certificat de réanimation cardio-respiratoire (RCR) reconnu nationalement de niveau A ou supérieur.

Connaissances Théoriques

Section I : Planification de la traversée

Le candidat doit pouvoir:

1. Planifier une traversée de l'Atlantique Nord ou du Pacifique et décrire les avantages, désavantages et dangers des différentes routes envisagées. Il peut recourir aux ouvrages *Ocean Passages of the World* ou *Routes de Grandes Croisières (World Cruising Route)*, aux cartes climatiques, aux cartes orthodromiques (de grand cercle) et aux «pilot charts», etc.;
2. Tracer, sur une carte Mercator, une série de droites loxodromiques qui se rapprochent d'une route de grand cercle;
3. Dresser la liste des documents qu'un navigateur prudent doit utiliser pour une croisière hauturière, incluant:
 - a) Les cartes côtières et publications connexes,
 - b) Les éphémérides nautiques,
 - c) Les tables de navigation astronomique (HO, Reeds, Dieumegard,...),
 - d) Des canevas de traçage et feuilles de calcul,
 - e) Des cartes marines hauturières (pilot charts),
 - f) Les ouvrages *Ocean Passage of the World* ou *Routes de Grandes Croisières (World Cruising Routes)*.

Section II : Préparation du voyage

Le candidat doit pouvoir:

4. Énoncer les facteurs essentiels à considérer lors du choix d'un voilier hauturier, tels:
 - a) Déplacement,
 - b) Forme de la coque,
 - c) Quille,
 - d) Gouvernail,
 - e) Gréement,
 - f) Voiles,
 - g) Aménagements intérieurs,
 - h) Quantité de carburant,
 - i) Quantité d'eau potable,
 - j) Moteur et machinerie;
5. Dresser la liste des objets à apporter afin de procéder à des réparations mineures du bateau et de son gréement;
6. Décrire les moyens à prendre afin de prévenir le ravage;
7. Décrire trois types de pilotes automatiques en précisant leurs avantages et désavantages;
8. Dresser la liste des objets requis pour la réparation des voiles;
9. Planifier les repas pour un équipage d'au moins quatre personnes lors d'une traversée de sept jours;
10. Décrire:
 - a) Les méthodes appropriées de conservation et d'entreposage de la nourriture,
 - b) La durée de conservation de chacun des aliments;
11. Énumérer les facteurs à considérer lors du choix de l'équipage:
 - a) État de santé,
 - b) Compatibilité,
 - c) Expérience,
 - d) Attitude,
 - e) Potentiel;
12. Énumérer les vêtements appropriés;
13. Énumérer les sources d'information sur les techniques avancées de premiers soins;
14. Nommer les problèmes de santé susceptibles de survenir et décrire leur traitement;
15. Dresser la liste des objets que doit contenir la trousse de premiers soins;
16. Décrire les précautions à prendre pour éviter que les personnes qui s'affairent à la cuisine en mer ne soient blessées;
17. Préparer et déposer un plan de traversée.

Section III : Vie à bord

Le candidat doit pouvoir:

18. Décrire trois types de roulement de quart, leur mise en place, leurs avantages et désavantages;
19. Décrire les quarts alternatifs possibles dans les cas où un équipier est incapable d'assumer son quart;
20. Décrire les tâches de la bordée et celles des équipiers hors quart;
21. Mettre en place un programme d'entretien et d'inspection périodique des points suivants:
 - a) Cales,
 - b) Passes coques et valves,
 - c) Toilettes,
 - d) Écoutilles et hublots,
 - e) Cuisine et accessoires,
 - f) Gréement,
 - g) Barre,
 - h) Équipement électronique,
 - i) Équipement de sécurité,
 - j) Carburant et eau potable,
 - k) Moteur et machinerie;
22. Établir un horaire pour le nettoyage du bateau.

Section IV : Procédures d'urgence

Le candidat doit pouvoir:

23. Expliquer pourquoi et comment installer une ligne de traîne munie d'un système d'alarme;
24. Décrire une autre façon d'alerter l'équipage quand une personne tombe à la mer et indiquer à quelle autre situation d'urgence il limiterait l'utilisation de cet équipement;
25. Décrire la mesure à prendre lorsqu'une personne tombée à la mer n'a pu être récupérée du premier coup;
26. Décrire différentes façons de barrer un voilier lorsque le gouvernail est en panne;
27. Décrire différentes techniques pour colmater et contrôler d'importantes voies d'eau;
28. Décrire l'organisation de l'équipage lors des exercices réguliers de simulation d'incendie;
29. Décrire différents gréements de fortune que l'on peut utiliser à la suite d'un démâtage et spécifier les allures possibles dans un tel cas;
30. Décrire les mesures à prendre si le bateau est frappé par la foudre;
31. Dresser la liste des objets indispensables que l'on devrait trouver dans une trousse de survie en mer (cas d'abandon de navire).

Section V : Règles de route

Le candidat doit pouvoir:

32. Manoeuvrer un bateau prudemment en appliquant professionnellement les règles 1à 37, 40 et 45 du *Règlement sur les abordages* afin de garantir des croisières sécuritaires sur tout plan d'eau de jour comme de nuit;
33. Décrire les formes et caractéristiques des bouées et balises du système canadien.

Section VI. Météo

Le candidat doit pouvoir:

34. Décrire les principaux types de nuages et le temps qu'ils annoncent;
35. Nommer les sources d'information en météo hauturière pour une région donnée;
36. Interpréter les prévisions météo et tracer une carte synoptique sommaire de la région à naviguer;
37. Décrire la formation et les caractéristiques d'une dépression et le temps qu'elle apporte dans l'hémisphère nord et sud;
38. Décrire les principales zones de vent autour du globe;
39. Identifier les signes précurseurs et les caractéristiques des tempêtes tropicales, tout en précisant les endroits et les saisons de leurs passages;
40. Décrire la meilleure route à faire si le voilier se trouve inexorablement sur le trajet d'une tempête tropicale.

Habilités Pratiques

Le candidat doit pouvoir:

1. Agir à titre de chef de bord et d'équipier responsable lors d'une traversée d'au moins cinq jours consécutifs, sur une distance d'au moins 500 M et à au moins 100 M de toute côte;
2. Faire un point astronomique à l'aide du soleil avec droites de hauteurs transportées;
3. Faire un point astronomique de nuit à l'aide de trois corps célestes;
4. Vérifier astronomiquement la déviation du compas;
5. Obtenir un bulletin météo pendant la traversée et en interpréter les prévisions;
6. Coordonner la récupération d'une personne à la mer (simulée avec un objet approprié) après avoir naviguer pendant au moins cinq minutes en ligne droite après la chute;

Effective Date: 1 janvier 2003

7. Démontrer les différentes techniques de navigation utilisées par gros temps;
8. Tenir un livre de bord légal de façon adéquate;
9. Démontrer un niveau supérieur d'habileté en voile;
10. Démontrer sa capacité d'assumer la prise en charge de l'ensemble des opérations du bateau et de son équipage en croisière hauturière.